



Villejuif, le 11 janvier 2023

## Déclaration **FO LCL** au CSEC du 11 janvier 2023

Si chère, très chère Madame GOUTELLE, présidente du CSEC, DRH et membre du COMEX de LCL,

Comme le veut la tradition, en ces tout premiers jours de janvier, il est de coutume de présenter ses vœux pour la nouvelle année.

Répondant à ceux exprimés par le directeur général, Michel MATHIEU, **FO LCL** souhaite :

- que, comme il l'affirme, **les valeurs d'Henri GERMAIN soient rétablies**. Car, actuellement où est la solidarité du COMEX avec les salariés ? Dans quel projet trouve-t-on ne serait-ce qu'une once d'humanisme quand dans tous ses projets, le COMEX place la valeur « profit » au tout premier rang ? Monsieur Henri GERMAIN doit se retourner dans sa tombe en étant si galvaudé !
- que, ayant relevé le défi, par leur engagement, professionnalisme et dynamisme, les salariés de LCL ont fait de 2022 une excellente année pour notre entreprise, **des mesures salariales adéquates leur soient accordées**. Si Michel MATHIEU leur dit un grand merci et affirme que la grande force de LCL se trouve dans les femmes et les hommes qui le compose, force également est de constater que le retour sur investissement n'est pas au rendez-vous. Si grâce à ces femmes et ces hommes, la satisfaction clients s'est sensiblement améliorée, à cause du COMEX, la satisfaction salarié est au plus bas. Afin de garder compétitivité et attractivité, la direction doit récompenser financièrement comme il se doit, les salariés si méritants
- **une prime de partage à la hauteur de la valeur créée**. Vous, Madame GOUTELLE, aviez annoncé une prime « *conséquente* ». Considérez-vous que quelques centaines d'euros soient conséquents ? Pourtant, Madame GOUTELLE, vous devez certainement savoir ce que signifie cet adjectif au vu de votre salaire qui, lui, comme celui des autres membres du COMEX, est sans aucun doute, très conséquent. On peut qualifier de conséquent le montant total de 5.000 € de primes accordé à ses salariés par le numéro 1 de la satisfaction clients, à savoir, le Crédit Mutuel. En conséquence, cet établissement récupère bon nombre de talentueux salariés de LCL pour encore mieux servir ses clients, quand vous, vous continuez de les mépriser
- **une augmentation générale de salaire pour tous**, afin, a minima, de compenser l'inflation et ainsi préserver le pouvoir d'achat de vos salariés. Sinon, contrairement à votre assertion, vous ne protégez absolument pas leur pouvoir d'achat et les faites travailler toujours plus tout en gagnant moins
- **une revalorisation de la rémunération** variable individuelle à hauteur de l'inflation
- **une revalorisation « conséquente » des périphériques** (titre restaurant, indemnité crèche et garde, participation aux frais de transport, forfait mobilités durables, IK, indemnité équipe d'appui, ...)

Pour **FO LCL**, il est plus qu'urgent que le COMEX :

- arrête de se gausser des salariés
- tonde la laine sur leur dos pour sortir des résultats mirobolants qui iront dans les poches des dirigeants et de l'actionnaire majoritaire qui ne sait plus quoi faire de son argent
- s'inspire du Crédit Mutuel-CIC, exemplaire dans bien des domaines

Si vous avez répondu favorablement à notre demande de rouvrir de toute urgence la négociation salariale pour 2023, nous restons prudents et attendons de voir votre réelle volonté de trouver une issue commune. Michel MATHIEU n'a-t-il pas dit que notre actionnaire n'était pas à 200 millions près ? Qu'il le prouve.

Dans votre mail aux organisations syndicales représentatives du 4 janvier dernier, vous, Madame GOUTELLE, avez écrit programmer une nouvelle réunion le 12 janvier « *afin de trouver une issue commune à cette négociation* » salariale. Pourtant, hier, 10 janvier, Vous avez proposé une séance extraordinaire de CSEC le 18 janvier, ayant comme ordre du jour les mesures que vous mettriez en place en cas d'échec de cette négociation.

On peut alors légitimement se poser la question sur votre réelle volonté d'aboutir sur une issue commune.

Nous, **FO LCL**, souhaitons négocier jusqu'à ce qu'une issue commune soit trouvée.

**Ferez-vous rugir le lion de plaisir ou de rage ? C'est à vous d'en décider.**

@ bon entendeur



Délégation Nationale **FO LCL**  
Immeuble Garonne - BC 401-11  
2 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF  
☎ 01 42 95 12 05 / 06  
✉ fo\_delegation-nationale@lcl.fr

Restez informés et connectés à FO-LCL



Appli **FO LCL**



[twitter.com/FOLCL](https://twitter.com/FOLCL)



[FO LCL](https://www.facebook.com/FOLCL)

